



Centre Public d'Action Sociale de Sambreville

Travailleur social Capteur d'emploi

Afin de renforcer le service d'insertion socioprofessionnelle, nous procédons au recrutement d'un travailleur social pour exercer la fonction de capteur d'emploi au sein du service d'insertion socioprofessionnelle.

Profil de fonction

- prospecter et démarcher les entreprises de la région, tous secteurs confondus, dans le but de décrocher des offres d'emploi pour les bénéficiaires du CPAS.
- informer les entreprises sur les dispositions administratives, légales et budgétaires relatives aux outils de réinsertion (article 60, article 61).
- aider les employeurs à déterminer et réaliser les profils de fonctions recherchés.
- définir les conditions d'encadrement et d'intégration des candidats (Bien-être au travail).
- collaborer avec les travailleurs sociaux du CPAS pour la mise en adéquation des profils disponibles/recherchés
- assurer le suivi administratif des partenariats conclus.
- collaborer avec les autres agents « capteurs d'emploi »
- réaliser le rapport d'activités liées à la fonction en reprenant les missions réalisées et intégrer les indicateurs suivants :
 - le nombre d'entreprises contactées (toutes formes juridiques et secteurs confondus)
 - le nombre de séances d'information collective organisées à destination des entreprises
 - le nombre de travailleurs accompagnés
 - les nouvelles collaborations développées auprès des entreprises grâce à cette subvention=> les éléments de concertation entre agents capteurs d'emploi de la région et éventuellement avec d'autres opérateurs (agents de prospection MIRE, le service entreprise du FOREM, etc.

Profil

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

- le (la) candidat(e) retenu(e) devra avoir les aptitudes physiques à l'exercice de la fonction; ces aptitudes devront être reconnues par le service de médecine du travail désigné par le C.P.A.S.;
- être titulaire d'un diplôme de bachelier assistant social;
- faire preuve des qualités suivantes :
 - aptitude au travail en équipe et interdisciplinaire
 - aptitude à la communication, à l'écoute
 - sens social et ouverture d'esprit
 - dynamisme, organisation, méthode
 - bonne connaissance des relations humaines;
- La connaissance du tissu social sambrevillois est un atout;
- être en possession du permis de conduire (catégorie B) est obligatoire;

Nous vous offrons

- le personnel du C.P.A.S bénéficie :
 - d'un traitement en application de la Révision Générale des Barèmes ;
 - d'une intervention à 100% dans les abonnements sociaux pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
 - d'une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique;
 - adhésion au deuxième pilier de pension;
 - facilité de stationnement..

Programme d'examen

L'examen d'embauche consiste en une épreuve orale permettant d'apprécier les connaissances générales du/de la candidat(e) dans les matières en rapport avec la fonction à exercer ainsi que la motivation, l'aptitude à gérer et la maturité du/de la candidat(e).

Personne de contact pour les candidats

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au Service RH Commune-C.P.A.S. de Sambreville. (071/260.350 du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 /à 12h.00).

En outre, il vous est loisible de consulter le site Internet de la Commune de Sambreville : <http://www.sambreville.be> où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

Dossiers de candidature

Le dossier de candidature devra être adressé à Monsieur Vincenzo MANISCALCO, Président du CPAS, par mail (personnelcpas@commune.sambreville.be) ou par courrier postal (Avenue Président Roosevelt, 14 à 5060 Sambreville (TAM)) ou déposé contre accusé de réception délivré par le Secrétariat général du Centre.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le **01 décembre 2023**

- les dossiers reçus hors délai et/ou incomplets NE seront PAS pris en considération.

Pour être complet, le dossier de candidature doit obligatoirement reprendre les documents suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis pour l'emploi;

- extrait de casier judiciaire récent (de moins de six mois)
- copie du permis de conduire (recto/verso).

Règlement général sur la protection des données

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.

Pour le Conseil de l'Action Sociale,

**Le Directeur général,
(s) O. CABOSSART**

**Le Président,
(s) V. MANISCALCO**